AVIS DE RECRUTEMENT CONSULTANT CAPITALISATION DU PROJET

« Renforcement de la Gouvernance Locale pour la réalisation des Droits de l'Enfant dans les communes de Bourouco et de Ndorna »

I. INTRODUCTION

1.1. Educo

La Fondacion Educacion y Cooperacion est une ONG globale de coopération pour le développement qui agit en faveur des enfants et adolescents pour la promotion de leurs droits, notamment le droit à une éducation de qualité.
Nous travaillons avec eux et leur entourage pour atteindre une société plus juste et équitable.
Educo appartient à l´**Alliance ChildFund** depuis novembre 2014 et au réseau **Keeping Children Safe** depuis avril 2016.

1.2. ENDA Jeunesse Action

L'association Enda Jeunesse Action est membre du Réseau Enda tiers monde. Fidèle à sa mission originelle, elle reste toujours engagée pour la protection des enfants.
La vision de ENDA Jeunesse Action est « un monde juste et solidaire, où les enfants et les jeunes, acteurs de leur propre développement, s'épanouissent en toute dignité dans leur communauté ».
Dans le but de mettre en œuvre sa vision et se conformer à la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (SNPE) et aux instruments juridiques internationaux de protection des enfants, Enda Jeunesse Action se propose de :

- Promouvoir les droits des enfants à l'éducation, à la formation, à la santé et aux loisirs ;
- Combattre toutes les formes de violence faites aux enfants, dans les espaces publics comme privés ;
- Promouvoir la participation des enfants pour une meilleure prise en compte de leurs droits dans les politiques publiques ; Appuyer les communautés dans l'amélioration de leur environnement.

Collaborer avec des organisations d'autres pays dans la réintégration des enfants migrants non-accompagnés.

Le principal pilier sur lequel repose la stratégie d'Enda Jeunesse Action est l'appui à l'organisation et au renforcement des capacités des communautés de base. A cet effet, d'importants efforts ont permis de modéliser les interventions au niveau communautaire. Ainsi, plus de 200 dispositifs locaux de protection des enfants ont vu le jour à travers le Sénégal.

1.3. Titre du projet

Renforcement de la Gouvernance Locale pour la réalisation des Droits de l'enfant dans les communes de Bourouco et de Ndorna.

II. ANTECEDENTS ET OBJET DE LA CAPITALISATION

2.1 Antécédents

Ce projet cherche à contribuer à l'éradication de la violence contre les enfants (filles et garçons) et adolescents (EA) dans les communes de Bourouco et Ndorna, appartenant au département de Médina Yoro Foulah, région de Kolda (Sénégal) à travers la création d'un environnement de gouvernance locale sûr et protecteur, à partir d'une approche axée sur les droits de l'enfant avec une perspective de genre.
Le projet accorde une attention particulière aux violences dont souffrent les groupes les plus vulnérables.
Le projet s'articule autour de 3 axes : (i) la mise en place de capacités au sein des gouvernements locaux afin que ceux-ci soient en mesure d'intégrer l'approche droits de l'enfant (ADE) dans leurs pratiques et d'avancer vers la construction des Communes Amies des Enfants (CAE), (ii) l'amélioration de la fonctionnalité des dispositifs du système de protection de l'enfant au niveau local, et (iii) la création de

mécanismes communautaires de lutte contre la violence à l'égard des EA. Dans le premier axe (Résultat 1), la capacité des organisations des EA sera renforcée afin qu'elles puissent exercer une participation active dans les processus de planification locale; les structures municipales seront accompagnées afin de créer des espaces de coordination dans les politiques locales de l'enfance et élaborer des stratégies municipales de l'enfance pour leur inclusion dans les Plans de Développement Local; l'élaboration de budgets municipaux de l'enfance sensibles au genre sera soutenue; les organisations des EA seront accompagnées dans la préparation de rapports sur la situation de la protection de l'enfant dans leurs communes; et le Guide d'Évaluation de la Performance des Gouvernements Locaux sera revu, avec l'Agence Régionale de Développement de Kolda, à partir d'une approche des Droits de l'Enfant. Dans le deuxième axe (Résultat 2), l'harmonisation entre les différents mécanismes départementaux, municipaux et communautaires de protection de l'enfant sera améliorée, les mêmes mécanismes seront soutenus dans l'élaboration des plans d'action alignés avec les stratégies municipales de l'enfance ; 12 comités de protection de l'enfant démarreront dans les 12 villages. Dans le troisième axe (Résultat 3), des mécanismes communautaires intégrés par des bénévoles (femmes/hommes) seront promus contre la violence et la maltraitance des enfants, 8 communautés éducatives seront formées pour qu'elles assument leur rôle au sein du système de protection, tant dans les centres éducatifs qu'au sein de la communauté ; des campagnes d'inscription des naissances à l'état civil et contre le mariage des enfants. Le projet intègre dans tout le cycle de planification la participation des titulaires de droits, de responsabilités et d'obligations. Une importance particulière sera accordée à la participation des EA dans les systèmes de gouvernance démocratique et de protection. À cette fin, un accompagnement intense et permanent à ce groupe est prévu afin de garantir que sa participation soit importante et active, et qu'ils puissent exercer leur citoyenneté. De même, en intégrant pleinement l'Approche Droits des Enfants, le projet prévoit des mécanismes pour assurer le respect des principes de la CDE (non-discrimination, participation, survie et développement, et intérêt supérieur de l'enfant) pendant les processus d'exécution. Finalement, le projet bénéficiera directement et indirectement à plus de 18.000 EA.

2.2. Objet de la capitalisation

La capitalisation couvrira toute la période depuis l'identification à travers un diagnostic participative et jusqu'au l'évaluation, à savoir de 2016 à 2020. Le but de cette capitalisation est d'obtenir les éléments nécessaires pour pouvoir répliquer ce modèle d'intervention dans d'autres pays où travaille Educo, en se basant sur les méthodologies utilisées, l'approche du travail ainsi que les outils.

Le modèle d'intervention d'Educo au Sénégal a intégré :

1. L'identification de partenaires potentiels
2. Le diagnostic participatif
3. L'exécution et l'évaluation du projet REGOLDE « *Renforcement de la Gouvernance Locale pour la réalisation des Droits de l'Enfant »*
4. L'approche des droits des enfants

Le projet "*Renforcement de la Gouvernance Locale pour la réalisation des Droits de l'Enfant* " dans les communes de Bourouco et de Ndorna, propose de contribuer à améliorer la gouvernance locale pour la réalisation des Droits des Enfants (garçons et filles). L´objectif spécifique du projet est « Améliorer la gouvernance locale et la redevabilité pour garantir la protection de l'enfant », et les 03 résultats attendus du projet :

R1 : La gouvernance démocratique locale est renforcée au profit des enfants
R2 : La fonctionnalité du système de protection de l'enfant est améliorée
R.3. Les mécanismes communautaires de protection de l'enfant sont établis

III. ACTEURS IMPLIQUÉS

Acteurs impliqués dans cette intervention.

Equipe du Projet :

- Responsable d'équipe d'Enda Jeunesse Action
- Chargé du projet à Enda JA
- 4 animateurs terrain Enda JA
- Manager de Stratégie et Innovation, Educo
- Responsable de l'Unité d'Innovation Sociale, Educo (siège)
- Coordinateur de Programmes/Kolda, Educo
- Technicienne de Redevabilité, Educo

Autorités administratives et Collectivités Territoriales

- Sous-Préfet de Ndorna (par ailleurs président de la Commission d'Exécution, de Suivi et d'Evaluation du Projet)
- Maires et conseillers municipaux de Bourouco et Ndorna.

Structures de protection de l'enfant

- Présidents et membres des Comités Communaux de Protection de l'Enfant de Bourouco et Ndorna.
- Membres des Comités Villageois de Protection de l'Enfant des 12 villages d'intervention.
- Point Focal institutionnel du Comité Départemental de Protection de l'Enfant de Médina Yoro Foulah.

Bénéficiaires

- Organisations d'enfants
- Groupes de Base Enfants (GBE)
- Conseils Municipaux des Enfants (CME)
- Enfants et adolescents habitant la zone d'intervention
- Adultes habitant la zone d'intervention du projet
- Enseignants et directeurs d'écoles

Autres parties intéressées

- Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) de Médina Yoro Foulah
- Agence Régionale de Développement (ARD) de Kolda
- OTC AECID à Dakar, bailleur du fonds du projet REGOLDE

IV. PORTEE DE LA CAPITALISATION :

Dans le cadre temporel la capitalisation comprendra toute la durée depuis le diagnostic participatif (2016), l'exécution du projet (2018-2020) et l'évaluation (en cours actuellement). La capitalisation va se réaliser sur le processus suivi, les principales actions du projet et l'impact du projet, en mettant l'accent sur l'identification des éléments clés, des innovations, les méthodologies et les outils, et l'approche du travail de cette expérience d'Educo.
Les zones d´intervention sont : Région de Kolda/Département de Médina Yoro Foulah/Communes de Bourouco et Ndorna/12 villages (6 villages par commune).
Il est souhaitable d'avoir une capitalisation, faite par un/e consultant/e externe, afin de montrer le modèle d'intervention ainsi que les impacts du projet, exécuté dans les communes de Bourouco et de Ndorna, en appliquant une méthodologie innovante et orientée vers l'apprentissage du processus. Dans ce sens, le/la consultant/e devra appliquer différents outils pour bien montrer les apprentissages de l'expérience.

Les objectifs seront :

- Identifier les impacts et récolter les fruits de cette expérimentation ;
- Identifier les obstacles retrouvés et les solutions mises en place, afin de les surmonter, pour une réalisation effective des droits de l'enfant ;

- Mettre en lumière les savoirs tirés des expériences vécues par les acteurs à travers la création de différents outils de partage, de transmission et de réplication. Il s'agit donc de créer des outils afin de servir de référence pour des futures interventions d'Educo au niveau global.

V. METHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

5.1. Approche méthodologique :

La méthodologie adoptée devra permettre à Educo Sénégal de :

- Disposer des outils de partage, d'appropriation et de valorisation d'expériences qui regroupent :
  - Les différentes étapes suivies et méthodologies utilisées lors de ce processus
  - Les obstacles trouvés et les solutions apportées
  - Les leçons apprises
  - Des recommandations d'amélioration (le consultant devra aussi s'intéresser aux résultats de l'évaluation, en tirant les enseignements et les connaissances à partager)
  - L'impact sociale du projet
  - Les aspects d'innovation sociale mise en scène
- Identifier le potentiel de mise à l'échelle du projet.
- Extraire les éléments clés qui pourront permettre à d'autres délégations d'Educo la réplication de cette initiative, sur la base d'une modélisation de la méthodologie suivie, en intégrant les recommandations.
- Avoir un *one pager* ou infographie finale qui permettra de visualiser l'ensemble du processus et faire la communication interne et externe.

5.2. Délais pour la réalisation de la capitalisation :

La capitalisation du projet devra être réalisée dans un délai de 30 jours à compter de la date de signature du contrat avec le/a consultant/e, et dans tous les cas, avant le 31 décembre 2020.
Il est estimé que le processus de capitalisation commencera au cours du mois de novembre 2020.

VI. PROCEDURE DU RECRUTEMENT

La proposition doit inclure les éléments suivants :
- Une offre technique et financière comprenant la méthodologie à suivre et les produits résultants
- Calendrier détaillé
- Budget avec taxes incluses
- CV du candidat

NB : Les dossiers ne correspondant pas au profil et incomplets ne seront pas examinés. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Aucun frais n'est payé lors de nos recrutements.
Plus d'informations sur Educo sur educo.org/

Le dossier devra être envoyé par email à awa.fall@educo.org et bamba.thiam@educo.org avec en copie elena.sancho@educo.org, en indiquant la référence suivante « consultant/e capitalisation projet ».
Date limite de dépôt : le 10 décembre 2020 à 18h 00